

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES
MRC D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Écorces dûment convoquée puis tenue le 19 mai 2015, à la salle municipale de l'Hôtel de ville, à compter de 15h45.

Sont présents :

Pierre Flamand	Maire
Serge Piché	Conseiller
Louise Lafrance	Conseillère
Normand Bernier	Conseiller
Gaétan Brunet	Conseiller
Yves Prud'homme	Conseiller

Est absent :

Éric Paiement	Conseiller
---------------	------------

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Pierre Flamand.

Sont également présents monsieur Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit comme secrétaire de cette séance ainsi que madame Nathalie Labelle, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION NO : 2015-05-5682

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Louise Lafrance et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance. Il est 15h45.

ADOPTÉE

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation nécessaire à cette réunion ainsi que l'ordre du jour dans les délais prévus.

RÉSOLUTION NO : 2015-05-5683

NON-OCTROI DE CONTRAT

CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISERVICE SECTEUR VB

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public pour la construction d'un centre multiservice dans le secteur Val-Barrette.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée à l'Hôtel de ville de Lac-des-Écorces le mercredi 6 mai 2015 à 11h.

ATTENDU QUE cinq soumissions ont été reçues, prix toutes taxes incluses, à l'heure légale d'ouverture des soumissions, soit :

Les Constructions Patrice Richer inc.	369 508.95 \$
Groupe Laverdure Construction inc.	405 000.00 \$
Construction Langevin & Frères	385 500.00 \$
Construction Gilles Paquette Ltée	355 272.75 \$
Groupe Piché Construction inc.	346 000.00 \$

ATTENDU QUE les cinq soumissions ont été analysées pour vérifier leur conformité et que seulement l'une d'entre elles s'est avérée non conforme, soit celle de *Les Constructions Patrice Richer inc.* puisque le formulaire *Déclaration du soumissionnaire* n'avait pas été complétée et signée.

ATTENDU QUE les prix reçus sont beaucoup plus élevés que le budget prévu.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents de n'accepter aucune des soumissions considérant que leur prix est beaucoup plus élevé que les coûts que nous avons prévus.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 2015-05-5684

PLAN D'ACTION – GESTION DES BOUES ET DES INSTALLATIONS SEPTIQUES – ABROGEANT 2015-05-5667

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre en place un plan d'action concernant la gestion des boues et des installations septiques.

ATTENDU QU' aucune somme d'argent n'est prévue au budget 2015 pour ce projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'affecter une somme de 20 000 \$ du surplus accumulé non affecté à ce projet, dont un premier 10 000 \$ pour le salaire et les bénéfices marginaux d'une ressource à l'interne et un deuxième 10 000 \$ pour expertises professionnelles d'une ressource à l'externe.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 2015-05-5685

RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE MMA DES ÉLUS & CADRES

Il est proposé par Louise Lafrance et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'assurance MMA (mort, mutilation et accident) des élus et des cadres offerte par SSQ, Société d'assurance inc.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 15h48 et se termine à 15h59.

RÉSOLUTION NO : 2015-05-5686

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 15h59.

ADOPTÉE

Pierre Flamand, maire

Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier